



Compte-rendu du Conseil de Village de Banneux du 31 mai 2022

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ainsi que nous l'avons mentionné dans l'invitation distribuée par le Mouvement Citoyen (porte-à-porte auprès des villageois), le but des conseils de village est de **permettre à chacun de faire part de ses souhaits, demandes, propositions en vue d'améliorer la qualité de vie dans le village, que ce soit à titre collectif ou personnel.**

Le 31 mai dernier, les villageois de Banneux ayant répondu à notre invitation ont été accueillis à la Maison des jeunes pour procéder à leur premier conseil de village. Le débat fut serein, bienveillant et constructif; nous les en félicitons.

Plusieurs thématiques ont été abordées à propos desquelles nous avons interrogé le Collège Communal; vous trouverez ci-dessous les réponses qui nous ont été officiellement données.

Dans la mesure de ses modestes moyens (puisqu'il siège dans l'opposition), le Mouvement Citoyen a pris en charge une série d'actions visant à répondre aux demandes qui ont été exprimées lors de ce Conseil de Village.

La sécurité routière

Remarques des citoyens

- 1 Vitesse excessive – les riverains demandent la limitation à 50 km à partir de la Rue des 12 hommes
- 2 Créer des accotements sécurisés
- 3 Améliorer les trottoirs dans le village
- 4 Pistes cyclables
- 5 Créer des ralentisseurs (rue de Banneux)
- 6 Terminer l'aménagement des trottoirs et accotements rue de la Sapinière

Le Mouvement Citoyen a questionné le collège lors du conseil communal du 3 août 2022.

« Les citoyens de Banneux se plaignent de la vitesse excessive dans le village. Que proposez-vous de mettre en place pour améliorer cette situation ? »

« Est-il envisageable d'installer des ralentisseurs de vitesse aux endroits les plus sensibles ? Ne pourriez-vous pas placer des bâches 50 km, à l'entrée du village et notamment à l'entrée de la Rue des 12 hommes ? ».

Réponse du collège

A propos de la Rue des 12 hommes, 70 km. Ce n'est pas le début de l'agglomération.

Le bourgmestre nous dit :

"Je ne peux pas avoir une limitation à 50 km, il n'y a pas de bâti. La responsable refuse. En venant de la rue de Banneux, nous avons mis un panneau "les enfants jouent" (mon autorité) devant le panneau 70 km. J'ai des relevés de radars de la zone Secova, c'est dans les normes, il y a une priorité de droite avec marquage au sol (nouveau lotissement). Souvent, ceux qui disent "dans ma rue on roule vite" roulent eux-mêmes vite.

Un pourcentage minimum de personnes ne respectent rien. Certaines rues ne sont pas reconnues comme accidentogènes. Les bâches ne sont pas légales (signalisation sécurité wallonne); nous avons un accord de principe avec spw sur terrain privé. 300 kilomètres de voiries communales.

Le but est de faire une cartographie via notre radar préventif".

Aucun travail allant dans le sens de la demande des habitants, pistes cyclables, ralentisseurs,... n'est actuellement prévu nous a dit le Collège.

Après avoir consulté le Geoportail de la région wallonne, le Mouvement Citoyen a pris contact, en direct, avec la responsable de la signalisation et la Direction des routes (Liège), pour faire valoir les souhaits des riverains de la Rue des XII Hommes. La réponse qu'il a obtenue est sans appel ! La rue des XII Hommes est bien une voirie communale et la signalisation routière dépend bien du Bourgmestre. Une modification est donc possible. Nous avons prévenu le Bourgmestre du résultat de nos recherches et nous ne manquerons pas de le réinterroger au prochain conseil communal prévu en septembre.

« Toujours de manière à améliorer la sécurité routière, ne serait-il pas possible de créer des accotements sécurisés et de terminer l'aménagement des trottoirs et accotements de la rue de la Sapinière ? »

Réponse du collège :

Certains travaux sont liés aux charges urbanistiques, (c'est-à-dire que les travaux sont à charge du candidat bâtisseur). Ce n'est pas prévu prochainement, mais ça change avec les nouvelles habitations dans le début de la rue de la Sapinière.

Urbanisme

Remarques des citoyens

La place de Banneux village n'est pas aménagée, elle sert de parking.

Problème de débit de l'eau rue des XII HOMMES,

Pour certains habitants la situation s'est améliorée, pour d'autres, la situation s'est dégradée.

Quid du futur camping Les Peupliers ?

Les habitants souhaitent un lieu de rencontre et renforcer la convivialité.

Le Mouvement Citoyen a questionné le collège lors du conseil communal du 3 août 2022.

«Pourquoi rien n'est-il fait au niveau de l'aménagement de la place à Banneux ? A termes, y-a-t'il des aménagements prévus ?»

Réponse du collège

La question a été posée en cldr (commission locale de développement rural)

Actuellement, on a mis des bulles enterrées. Les fleurs ... on les a mises dans les éléments annexes du pcd (plan communal de développement rural). Elle est fort utilisée comme parking par tout le monde. Nous avons mis des blocs en béton car certains coupaient la place (aménagement sécuritaire). Plus on végétalise, plus on perd des places de parking (dont ils ont besoin).

Quant aux aménagements à termes, il n'y a rien de prévu.

« Certains citoyens de Banneux nous informent que la situation au niveau du débit de l'eau s'est améliorée mais par contre, la situation s'est dégradée pour d'autres au point de devoir faire des réserves d'eau pour le week-end. Quelles sont les perspectives ? »

Réponse du collège

Ils ont eu un souci au moment de votre Conseil de Village. Nous avons fait une réunion, il y a eu un relevé entre 2021, début 2022. Ils ont résolu des problèmes Rue des 12 hommes.

Il y a eu un problème de piratage sur le réseau par les gens du voyage.

Au niveau SWDE, ils ont plein de projets : renforcer les conduites, ...grandes transformations en 2027 avec nouveau réservoir ... adaptation du pontage pour un coût de 300 000 euros. C'est pour ça que nous avons convié les citoyens de la rue des 12 hommes pour qu'ils puissent poser leurs questions. Nous avons réunion dans 2 semaines avec SWDE et leur demander pourquoi ils sont en retard sur ce qui devait se faire.

Le Mouvement citoyen demandera lors du prochain conseil communal, les résultats de cette réunion et en informera les habitants de Banneux par le biais de la page facebook du Mouvement Citoyen et par l'intermédiaire d'un habitant de la rue des XII Hommes.

Le social - créer du lien

Pistes proposées par les citoyens

Organiser un petit marché.

Note du Mouvement Citoyen :

La difficulté rencontrée est de pouvoir réunir suffisamment de visiteurs sur le marché pour que les commerçants soient intéressés à continuer l'expérience; il y a quelques exemples sur la commune (Sendrogne, notamment) où cette initiative n'a pas pu se poursuivre car le public n'était pas assez nombreux. Les commerçants se désistent alors, les uns après les autres.

Le Mouvement Citoyen reste à disposition pour discuter de la faisabilité d'un tel marché à Banneux.

Créer un tiers lieu (endroit de rencontre pour la culture, l'artisanat, ateliers, débats ...)

Banneux a la chance de posséder une maison des jeunes qui œuvre déjà dans ce sens là.

Le Mouvement Citoyen a répercuté auprès des responsables de la Maison des jeunes, le souhait exprimé lors du Conseil de Village, afin qu'ils soient attentifs à jouer le plus possible un rôle de fédérateur et rassembleur de l'ensemble des villageois en offrant un "tiers-lieu". Soucieuse de répondre précisément aux demandes, la maison des jeunes invite les villageois qui souhaiteraient mettre en place un projet spécifique (culture, artisanat, atelier, débat ...) à prendre contact avec elle.

Organiser un apéro du quartier

Monsieur Jean-Charles GARAIZAR met en place un "apéro citoyen" pour **le 16 septembre dès 18h30**. A cette occasion, le **Foyer Halleux** sera mis gratuitement à disposition des villageois.

Renseignements et inscriptions : 0474/87.93.22

« Les citoyens de Banneux s'interrogent sur l'avenir de l'ex-camping Les Peupliers, quels sont vos projets ? dans quels délais pensez-vous les réaliser ? ».

Réponse du Bourgmestre

On leur a tout expliqué. Zone de loisirs, nous avons des projets de loisirs : éléments sportifs mais l'avancée des projets est bloquée suite au coût financier de la remise en ordre des infrastructures sportives suite aux inondations. Nous avons introduit cela dans notre dossier infrasport qui fait la sourde oreille.

Envisagez-vous de consulter les habitants du quartier en vue de recueillir leurs remarques, pistes, propositions, inquiétudes ?

Réponse du Bourgmestre

En tout cas, j'ai déjà vu plus de 10 citoyens qui m'ont interpellé. Dans les discussions avec eux, ils s'inquiètent d'activités qui allaient générer beaucoup de nuisances sonores.

Une réunion pour entendre les propositions des citoyens : non !! on leur dira vers quoi on veut se diriger. Il faut un nombre très important de citoyens impactés pour avoir des subsides !

Économie

Remarques des citoyens

Disparition des commerces au niveau de l'Esplanade.

Le Mouvement Citoyen a questionné le collège lors du conseil communal du 3 août 2022.

« Qu'avez-vous prévu pour essayer de ramener des commerces au niveau de l'Esplanade ? »

Réponse du Bourgmestre

Un tout nouveau commerce vient de s'ouvrir brasserie restaurant, le parking était rempli. Nous avons en retour, plein de compliments par rapport à l'aménagement de la place, le fait que l'office du tourisme soit terminé fin d'année. Certaines personnes sont intéressées pour reprendre un autre commerce.

L'aménagement de la place est un bond en avant pour avoir un site accueillant : 300 à 400 000 visiteurs par an. On sent un regain grâce au côté accueillant.

« Quand comptez-vous ouvrir l'office du Tourisme ? »

Réponse du Bourgmestre

Fin d'année.

« Les problèmes de la ligne 64 sont toujours d'actualité. Nous vous en avons déjà parlé à de multiples reprises, quelles sont les avancées ? Jusqu'à présent vous étiez absent à toutes les réunions de l'organe de consultation du bassin de mobilité Liège-Verriers, il y a encore et toujours des problèmes sur la ligne 64. Avez-vous du nouveau ? »

Réponse du Bourgmestre

Bourgmestre : Ils font une analyse sur différents points durant 6 mois et ils en tireront des conclusions. S'en suivront des modifications, des adaptations ... c'était les informations reçues début de l'année; on devrait avoir un retour.

Le Mouvement Citoyen de Sprimont remercie les habitants de Banneux pour l'accueil qui lui a été réservé et espère avoir contribué à apporter des réponses à leurs questions.

Si vous désirez prendre une part active dans notre mouvement, n'hésitez pas à nous contacter, nous avons besoin de forces vives pour pérenniser notre action citoyenne. Nous avons besoin de vos talents.

Afin de travailler au plus près des préoccupations des villageois, les participants au Conseil de Village de ce 31 mai, ont proposé de venir au prochain conseil, accompagné d'au moins un villageois supplémentaire.

En espérant vous voir donc plus nombreux encore lors du prochain Conseil de Village, soyez assurés, Madame, Mademoiselle, Monsieur, de notre entier dévouement au service des Sprimontois.

Le Mouvement Citoyen de Sprimont.

RENDEZ-VOUS le 16 SEPTEMBRE dès 18h30 au FOYER HALLEUX pour l'APERU VILLAGEOIS

Mouvement Citoyen de Sprimont 6, rue Creumama 4141 LOUVEIGNE Tél: 0495/75.90.59
Adresse mail: mcsprimont2017@gmail.com Site internet: www.mcsprimont.com

**« Aux élections, on vous demande votre voix, pas votre avis !
Avec le Mouvement Citoyen, cela peut changer ! »**